

Sciences Appliquées



LES DÉBOUCHÉS

- Technicien d'études auprès d'un maître d'œuvre (cabinet d'architecte, bureau d'études...)
- Technicien bureaux d'études thermique bâtiment
- Gestionnaire technique bâtiment
- Responsable de diagnostics, de maintenance de site, de services techniques
- Responsable d'études, conception et suivi de travaux
- Technicien contrôle et expertise, diagnostiqueur dans un bureau de contrôle et d'expertise
- Responsable d'exploitation des installations de chauffage, ventilation et climatisation
- Responsable énergie
- Ambassadeurs de l'Énergie

LICENCE PROFESSIONNELLE

Construction Durable, Comportement et Performance Énergétiques

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de cette licence professionnelle est de former des professionnels dans le domaine de la construction durable, de l'efficacité énergétique et de la gestion du patrimoine immobilier. Les enjeux de l'efficacité énergétique, des futurs réglementations ou manières de gérer l'énergie, l'utilisation d'objets connectés ne doivent toutefois pas faire oublier que l'humain reste au cœur des opérations de construction. La licence professionnelle CDCPE vise ainsi à former des professionnels aux méthodes, techniques et outils capables de répondre à ces enjeux et nécessaires à leur future activité professionnelle.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Concevoir une opération de construction et conseiller des solutions techniques à l'ensemble des intervenants : architectes, maîtres d'ouvrage, installateurs...
- Réaliser une étude thermique (calcul réglementaire, simulation thermique dynamique) et d'éclairage
- Savoir utiliser un outil de gestion de projet de maquette 3D (BIM)
- Réaliser des audits énergétiques et proposer des solutions différentes dans le cadre d'opérations de réhabilitation
- Maîtriser les réglementations, matériaux, équipements et concepts des constructions durables
- Maîtriser les bases scientifiques nécessaires à la réalisation, la conception de projets de construction et à l'utilisation d'outils en ce qui concerne l'acoustique, l'éclairage ou la thermique
- Participer et/ou mener une opération, du contact client à la réception, pour le compte d'un maître d'ouvrage (collectivité, mairie, bailleur), d'un maître d'œuvre ou d'une entreprise.
- Élaborer un plan d'actions de maintenance sur les bâtiments



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Formation proposée en promotion unique suivant un calendrier d'alternance, mixant les publics (Formation Initiale, Formation Continue en Contrat de Professionnalisation, Formation en Contrat d'Apprentissage).
- Plus de 80% des étudiants diplômés trouvent un emploi dans les 2 mois
- Plus de 33 % des enseignements sont dispensés par des professionnels

PARTENARIATS

- Conseil général du Pas-de-Calais
- Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
- Communauté de communes de l'Atrébatie
- Ville de Béthune
- Pas-de-Calais Habitat
- Partenord Habitat
- Vilogia
- Maisons & Cités
- Dalkia
- Norpac
- Socotec
- Bureau Véritas
- EneRconcept

LE RYTHME DE LA FORMATION (*calendrier non contractuel*)

Les contrats de professionnalisation et d'apprentissage sont des contrats de travail à durée déterminée ou indéterminée qui permettent d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. Le contrat de professionnalisation offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et le niveau de formation du candidat. Le contrat d'apprentissage offre une rémunération allant de 27 % à 100 % du SMIC, selon l'âge du candidat et l'année d'exécution du contrat. Les contrats en alternance vous donnent donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION (en 1 an)

SEMESTRE 5	
UE1 : BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT <ul style="list-style-type: none">Construction DurableACV : Matériaux, ComposantsGestion du patrimoineIntégration du bâtiment dans le paysage urbainProjets éco-aménagement - éco-construction - éco-réhabilitationPlanification - politique urbaine - cadre juridique	UE4 : ÉQUIPEMENT TECHNIQUE <ul style="list-style-type: none">Réseau urbainRéseau fluide bâtimentÉquipements, EnergieGestion technique centralisée, traitement et analyse des données
UE2 : PHYSIQUE DU BÂTIMENT <ul style="list-style-type: none">Transferts thermique et de masseConfortAcoustiqueÉclairageEnveloppe du bâtimentÉnergies Renouvelables	UE5 : GESTION DE PROJET ET RESSOURCES HUMAINES <ul style="list-style-type: none">LangueCommunication - Ressources HumainesNuisances pollutions - Hygiène - SécuritéSanté - Qualité airHabitat solidaire et durable, N.T.I.COrganisation et gestion de projet
SEMESTRE 6	
<ul style="list-style-type: none">Projet tutoré de novembre à fin mars (à la FSA pour les FI, en entreprise pour les FC)Stage de 12 semaines minimum pour les étudiants en formation initiale	

CONDITIONS D'ACCÈS

FORMATION INITIALE

- DUT GC - Construction durable, Génie climatique
- BTS EEC, Bât., Env. du bâti., Fluides Energies Domotique, SCBH, Systèmes Constructifs Bois et Habitat
- DEUST *
- Licence 2 Sciences et Technologie ou Ingénierie
- Diplômé de niveau III de formations françaises ou européennes en Génie civil *

* Sous réserve d'acceptation du dossier

FORMATION CONTINUE

La licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 21 64 96 11 - fcu-fare-bethune@univ-artois.fr
Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la Licence Professionnelle via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour la valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59 - fcu.pac@univ-artois.fr



CONTACT

Didier DEFER, responsable de formation
Tél: 03 21 63 71 55
didier.defer@univ-artois.fr